

# DÉLOCALISATIONS ET DÉSINDUSTRIALISATION

Guillaume Daudin, du département économie de la Mondialisation et Sandrine Levasseur, du département des études de l'OFCE

Pas moins de quatre mille articles traitant des « délocalisations » ont paru dans la presse française en 2004 contre 900 en 2003 et 200 en 2000. Cet intérêt a été avivé par la conjonction de plusieurs annonces d'entreprises et de deux échéances récentes : l'élargissement de l'Union européenne à huit pays de l'Est en 2004 et la levée des quotas à l'importation sur les textiles (notamment chinois) effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Au sens strict, la délocalisation est le transfert à l'étranger, par une entreprise, d'activités productives précédemment effectuées sur le territoire national en vue de profiter de coûts (notamment salariaux) plus faibles. Ce transfert se fait donc au détriment de l'emploi des travailleurs des économies développées. Mais toutes les localisations d'entreprises à l'étranger ne sont pas des délocalisations. Beaucoup visent principalement la conquête des marchés sur lesquels les lieux de production s'installent pour profiter de la croissance de la demande locale en échappant aux coûts associés au commerce international — transport, douanes, transactions, aléas sur les taux de change... Enfin, toutes les délocalisations ne sont pas associées à des pertes d'emploi. La délocalisation de certaines étapes de production — pour lesquelles les pays développés n'ont pas ou plus d'avantages comparatifs — aident au contraire à maintenir la compétitivité du produit final et empêchent des restructurations plus importantes qui seraient plus coûteuses en emploi. Elles détruisent certes des emplois, mais permettent aussi d'en préserver d'autres — généralement plus qualifiés. Les emplois gagnés à l'étranger ne sont pas obligatoirement des emplois perdus en France, même lorsque le chef d'entreprise, signale que son choix est guidé par des coûts salariaux plus faibles !

Macro-économiquement, les délocalisations sont beaucoup moins importantes que ne le laisse penser leur instrumentalisation constante dans les débats actuels. La part des délocalisations dans l'ensemble des restructurations semble cependant relativement faible : seules 5,5 % des pertes d'emplois résultant de restructurations d'entreprises en Europe en 2004 trouveraient leur origine dans les délocalisations à l'étranger selon une étude de l'*European monitoring center on change* (EMCC) (voir bibliographie). En Allemagne, 90 000 perte d'emplois seraient imputables aux implantations d'entreprises allemandes en Europe de l'Est sur les dix dernières années, soit l'équivalent des emplois supprimés ou créés par l'ensemble de l'économie allemande en ... une semaine. Les études réalisées en France indiquent que le développement du commerce international — ce qui, par définition, comprend l'ensemble des délocalisations — serait plutôt un moyen de créer des emplois supplémentaires sur le long terme. Mais, positif ou négatif, l'impact global sur l'emploi est très faible.

Il est possible cependant que le phénomène des délocalisations n'en soit qu'à ses débuts et qu'on soit en train d'assister à une accélération. Se pose en particulier la question de l'impact potentiel dans le futur de l'entrée de certains secteurs de services – call centers, services informatiques, comptabilité – dans des logiques de localisation-délocalisation. L'expérience du passé suggère plutôt cependant que les pertes d'emplois ne seront que temporaires : au fur et à mesure que les nouveaux exportateurs s'enrichissent, ils deviennent progressivement nos clients. Ce n'est pas encore le cas de la Chine vis-à-vis de laquelle l'Europe affiche pour l'instant un déficit commercial très important. Mais c'est déjà le cas par contre des pays

d'Europe centrale et orientale qui achètent déjà davantage à l'Europe de l'Ouest qu'ils n'y exportent.

La désindustrialisation, souvent associée aux délocalisations, est pourtant bien une réalité (voir encadré). Elle s'explique tout d'abord par le fait que les gains de productivité se sont jusqu'à maintenant concentrés dans ce secteur. Cette tertiarisation pourrait certes paraître inquiétante. Il semble en effet que les services soient incapables d'engendrer des gains de productivité comparables à ceux qu'on parvient à dégager dans l'industrie. Si nos économies deviennent encore davantage des économies de services ne risquent-elles donc pas d'être structurellement condamnées à une faible croissance ? Pourtant, même s'ils sont mal mesurés pour l'instant, les services offrent eux aussi des possibilités de gains de productivité significatifs. La poursuite de la mutation vers une économie de services n'implique donc pas en tant que telle la stagnation économique. Par contre, il faut souligner l'importance des politiques macro-économiques dans les logiques d'investissement — et donc de localisation — des entreprises : compte tenu du caractère durablement restrictif des politiques budgétaires et monétaires menées en Europe et de la faible croissance qui en résulte, il n'est pas surprenant que l'ouest de l'Europe ne soit pas une zone très attractive actuellement pour les entreprises. Mais ce n'est pas la faute des Chinois ou des Polonais...

S'il convient donc de relativiser les inquiétudes pour l'économie dans son ensemble, il ne fait néanmoins aucun doute que les délocalisations ont des impacts régionaux et sectoriels très forts. Dans les bassins d'emploi et les secteurs d'activité concernés, les travailleurs peu qualifiés ont souvent de très grandes difficultés à retrouver un emploi, d'autant plus que nombre de ces bassins ont déjà subi ces vingt dernières années à la fois la fin des industries traditionnelles et le départ d'entreprises qui étaient censées les remplacer. La réalité de ces souffrances rend d'autant plus grave leur instrumentalisation pour peser et sur les négociations au sein des entreprises et sur les débats de politiques économiques.

Face aux délocalisations, le discours le plus courant promeut l'amélioration de la « compétitivité » de « l'entreprise France » : il faudrait un « néo-colbertisme européen », une « nouvelle politique industrielle ». Les rapports sur le sujet s'accumulent : rapports Roustan, Grignon, Fontagné-Lorenzi, Beffa... De telles politiques ont leur mérite : l'intervention publique a un rôle important à jouer pour encourager la recherche, créer des « pôles de compétitivité ». Mais de telles politiques ne résoudront en rien le problème des délocalisations. Selon l'une des intuitions les plus difficiles à saisir en économie, la structure du commerce international Français dépend des avantages comparatifs de nos différents secteurs, et non pas de nos avantages absolus. En encourageant la productivité des secteurs de pointe, on ne fera donc qu'accélérer le déclin de nos secteurs traditionnels. Rendre la France plus attractive pour les capitaux extérieurs ne ferait, par le biais de l'équilibre comptable de la balance des paiements, que creuser notre déficit commercial et donc les délocalisations, comme le montre très clairement l'exemple des États-Unis. Enfin, baisser les coûts du travail n'aurait pas non plus d'effets positifs : certes, cela augmenterait les avantages comparatifs des secteurs intensifs en travail, mais au prix de la compétitivité générale de l'économie. De plus, la réduction des recettes publiques rendrait plus difficile le financement des infrastructures matérielles et immatérielles. Enfin, la baisse des salaires réels aurait des effets récessifs sur la demande intérieure qui décourageraient encore plus l'investissement sur notre territoire.

Loin de participer aux problèmes macroéconomiques globaux des économies occidentales, qui existent, la désindustrialisation et les délocalisations posent en fait essentiellement le problème de la solidarité et de la redistribution. Le progrès technique et l'ouverture

internationale conduisent à des baisses de coût entraînant des gains répartis sur toute la population, notamment par le biais de la baisse des prix à la consommation. Ce phénomène a par exemple été spectaculaire ces dernières années dans le domaine de l'électronique grand public. Tandis que les pertes correspondantes sont - elles - concentrées sur des emplois et des territoires précis. Chercher à maintenir ces activités à bout de bras est généralement très coûteux et s'avère presque toujours impossible à terme. Par contre, il est indispensable de mettre en œuvre des politiques publiques d'ampleur pour aider spécifiquement sur ceux qui souffrent le plus de ces phénomènes, de soutenir les chômeurs (notamment en développant l'effort de requalification) et aider le financement des collectivités touchées.

Encadré :

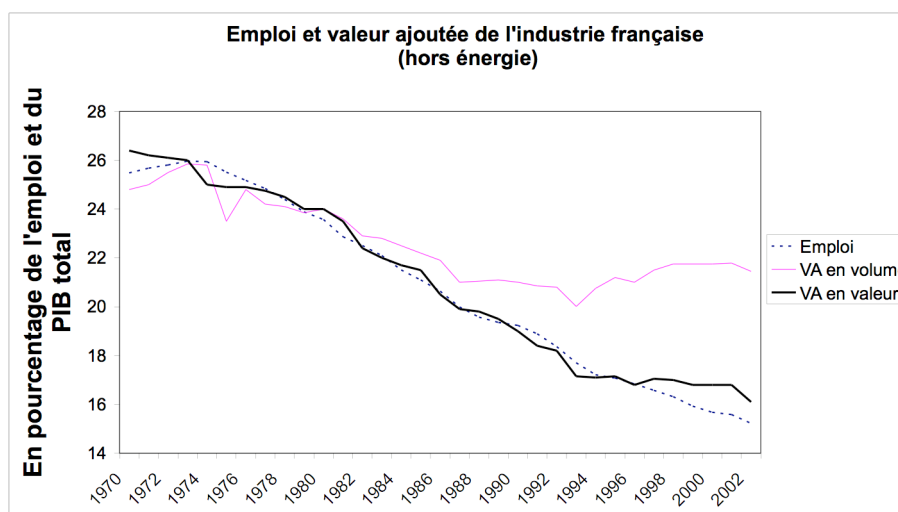
### **Une désindustrialisation à relativiser**

La désindustrialisation se mesure au recul du poids de l'industrie dans l'économie. Trois indicateurs sont traditionnellement utilisés pour apprécier ce poids et son évolution : la part de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB en valeur, cette même part mais appréciée cette fois en « volume », c'est-à-dire une fois corrigée de l'effet des évolutions de prix, et enfin la part de l'emploi industriel dans l'emploi total. Ces trois mesures présentent un défaut semblable : l'externalisation de certaines activités de service par les entreprises industrielles ainsi que le recours à l'intérim font artificiellement baisser leur poids dans l'économie française et donnent une image exagérée du phénomène de désindustrialisation.

Les baisses de la part de l'industrie dans le PIB (mesuré en valeur) et de celle de l'emploi industriel sont régulières dans un grand nombre de pays développés depuis trente ans : elles sont de 10 points pour la France, passant de 26 % en 1970 à 16 % en 2002. Mais lorsqu'on cherche à apprécier les choses *en volume*, la tendance est beaucoup moins nette. En France, cette baisse s'est interrompue depuis 1993, *en volume* la production de l'industrie avait même retrouvé en 2002 son niveau de 1985 (voir graphique).

L'augmentation beaucoup plus rapide de la productivité industrielle par rapport à la productivité dans les services explique ces écarts : elle conduit à la fois à une réduction du nombre de travailleurs pour une production physique donnée, et à la réduction des prix des produits industriels par rapport à ceux des services. Le progrès technique est donc de loin la cause la plus importante de la fameuse « désindustrialisation » des pays développés.

## **Graphique**



Source : Boulhol

## **En savoir plus**

BOULHOL, H., 2004 : "Quel est l'impact du commerce international sur la délocalisation?" *Flash CDC IXIS Capital markets*, n° 2004-206, p. 1-23.

EUROPEAN MONITORING CENTRE ON CHANGE, 2005 : *European Restructuring Monitor*, à : <http://www.emcc.eurofound.eu.int/erm/>.

FONTAGNÉ, L., & J.-H. LORENZI, 2005 : *Désindustrialisation et délocalisations*, Conseil d'Analyse Économique, 127 p.

MARIN, D., 2004 : "A Nation of Poets and Thinkers. Less so with Eastern Enlargement? Austria and Germany". *CEPR Discussion Paper*, n° 4358.